

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE L'EMBALLAGE : ÉCO-CONCEPTION ET GESTION DES DECHETS

par Carlos **DE LOS LLANOS**¹

Bien que leur part dans la production totale de déchets soit relativement limitée (20% du tonnage de déchets municipaux et moins de 3% de l'ensemble des déchets industriels et ménagers), les emballages et l'enjeu de leur recyclage ont focalisé très tôt l'attention des pouvoirs publics et des consommateurs. Pour cette raison, le secteur des emballages ménagers a été le premier, à partir de 1992, à s'organiser en filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) : une approche économique et politique innovante visant à impliquer les entreprises mettant leurs produits sur le marché dans la gestion collective des déchets issus de la consommation de ces produits.

En 30 ans, le taux de recyclage des emballages ménagers a fortement progressé en passant de 18% à 70% des tonnages annuels. Avec l'appui des élus locaux la collecte sélective s'est mise en place sur l'ensemble du territoire national, elle est financée par les 20 000 entreprises de la grande consommation et de la distribution, et le geste de tri est plébiscité dans toutes les enquêtes d'opinion. Par ailleurs, les filières REP ont pris beaucoup d'ampleur dans d'autres secteurs (équipements électriques et électroniques, ameublement, ...) et elles sont rapidement devenues un des outils majeurs de la politique nationale de gestion des déchets.

Pour autant le débat sur les impacts environnementaux de l'emballage et de ses déchets est loin d'être éteint : en cause, les plastiques en particulier. Encore insuffisamment recyclés, associés à la pollution des océans et des cours d'eau, les plastiques sont sous le feu des critiques. Leur avenir comme matériaux d'emballage est aujourd'hui fortement remis en cause, et cela malgré leurs qualités indéniables dans les fonctions de protection et de transport des produits alimentaires. Le durcissement récent des réglementations produit des injonctions paradoxales adressées à l'industrie : comment motiver les investissements substantiels qui vont être nécessaires pour que tous les plastiques soient recyclés à partir de 2030 si la loi prévoit par ailleurs l'interdiction dans l'emballage de ces mêmes plastiques dès 2040 ?

Plus largement, l'emballage ménager et en particulier l'emballage des produits alimentaires devra dans les prochaines années relever trois grands défis : accélérer sur l'éco-conception, définir la place des « nouveaux » modèles de consommation n'utilisant plus d'emballage à usage unique (vente en vrac, consigne et emploi), et démontrer que tous les matériaux qui sont utilisés, et plus particulièrement les plastiques, peuvent rentrer dans des schémas d'économie circulaire convaincants.

¹ Ancien directeur scientifique de Citeo.
Copyright Académie d'agriculture de France, 2021.

EMBALLAGES DE DEMAIN POUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES
Séance du 3 novembre 2021

Mini CV :

Carlos DE LOS LLANOS,
Ingénieur agronome AgroParisTech
Docteur Ingénieur.



Il débute sa carrière en 1981 comme chercheur en agro-économie, puis travaille dans un cabinet de conseil où il se spécialise dans le secteur de l'environnement. A partir de 1996, il occupe différents postes dans une grande entreprise du secteur des déchets (Suez Environnement), à des fonctions techniques et marketing puis dans des fonctions de direction générale d'une filiale régionale. En 2007, il rentre chez Eco-Emballages (aujourd'hui CITEO) comme Directeur du Recyclage, puis Directeur Scientifique. Ses responsabilités couvrent différentes thématiques techniques et industrielles : éco-conception des emballages, collecte, tri, recyclage des déchets, mise en marché des matériaux, nouvelles technologies de recyclage des plastiques.

Depuis 2021, Carlos DE LOS LLANOS est consultant indépendant.